

VOLER OK, MAIS EN AI-JE ENCORE LE DROIT ? ET COMMENT LE CONSERVER

Pilotes BB

- ✦ Vérification de la validité de seule licence BB (validité médicale a été prise en compte).
- ✦ En cas d'utilisation d'une autorisation supplémentaire, vérifier les dates de validité, elles peuvent être permanentes ou limitées dans le temps.

CONDITIONS DE RENOUELEMENT :

10 H dans les 12 derniers mois
Visite médicale de moins d'un mois
Visa de l'Autorité aéronautique.

Pilotes TT ou PPL,

les conditions de prorogation et de renouvellement de votre qualification SEP sont identiques et répondent aux exigences de la réglementation européenne (JAR FCL1).

Pour voler sur avion monomoteur à pistons, vous devez posséder :

- Une licence TT ou PPL ou supérieure (utilisable que si les validités de qualif SEP et médicale soient en cours) ;
- la qualification SEP (validité : 24 mois jusqu'au dernier jour du 24 ème mois) ;
- l'aptitude médicale (validité : deux ans pour les moins de quarante ans et un an pour les autres).

BIEN QUE CETTE DERNIÈRE VALIDITÉ SE TERMINE AU DERNIER JOUR DU MOIS DE VISITE, VOUS POUVEZ LA PASSER DANS LES 45 JOURS PRÉCÉDANT SANS MODIFICATION DE DATE DE VALIDITÉ.

Q
U
A
L
I
F
I
C
A
T
I
O
N

CONDITIONS DE PROROGATION

Acte effectué avant la fin de validité de votre qualification SEP

1er cas : Dans les douze derniers mois ou avant la demande, vous devez avoir effectué :

- 12 heures de vol dont au moins six en qualité de commandant de bord et
- 12 décollages et 12 atterrissages et
- un vol d'entraînement d'une durée minimale d'une heure avec un instructeur (FI).
Note : ce vol d'une heure, non fractionnable, peut faire partie des 12 heures requises et peut se réaliser dans les douze mois précédant la fin de validité de la qualif SEP.

2ème cas : Si l'une des trois conditions précédentes n'a pas été exécutée, un contrôle de compétence doit être effectué par un examinateur (FE) dans les trois mois précédant l'expiration de la qualification SEP.

(Programme défini par l'appendice 3 de la JAR FCL 1.240)

CONDITIONS DE RENOUELEMENT

Acte effectué après la fin de validité de votre qualification SEP

Si la prorogation de la qualification SEP n'a pas été effectuée, le renouvellement de la qualification requiert pour les pilotes TT et PPL un contrôle de compétence avec un examinateur (FE).

(Programme défini par l'appendice 3 de la JAR FCL 1.240).

CONDITIONS D'EMPORT DE PASSAGERS

Le pilote commandant de bord ne peut inviter des passagers à bord d'un avion que s'il a effectué, au cours des 90 derniers jours, au moins trois décollages et trois atterrissages. Si vol de nuit, l'un de ceux-ci doit avoir été effectué de nuit

Règlement intérieur du club peut accentuer cette condition :

A titre d'exemple, de nombreux clubs exigent un vol de reconfirmation obligatoire avec instructeur si le pilote n'a pas volé en qualité de commandant de bord depuis deux mois sur le type d'avion sélectionné.

